

La honte ne suffit pas

Gilles Herlédan

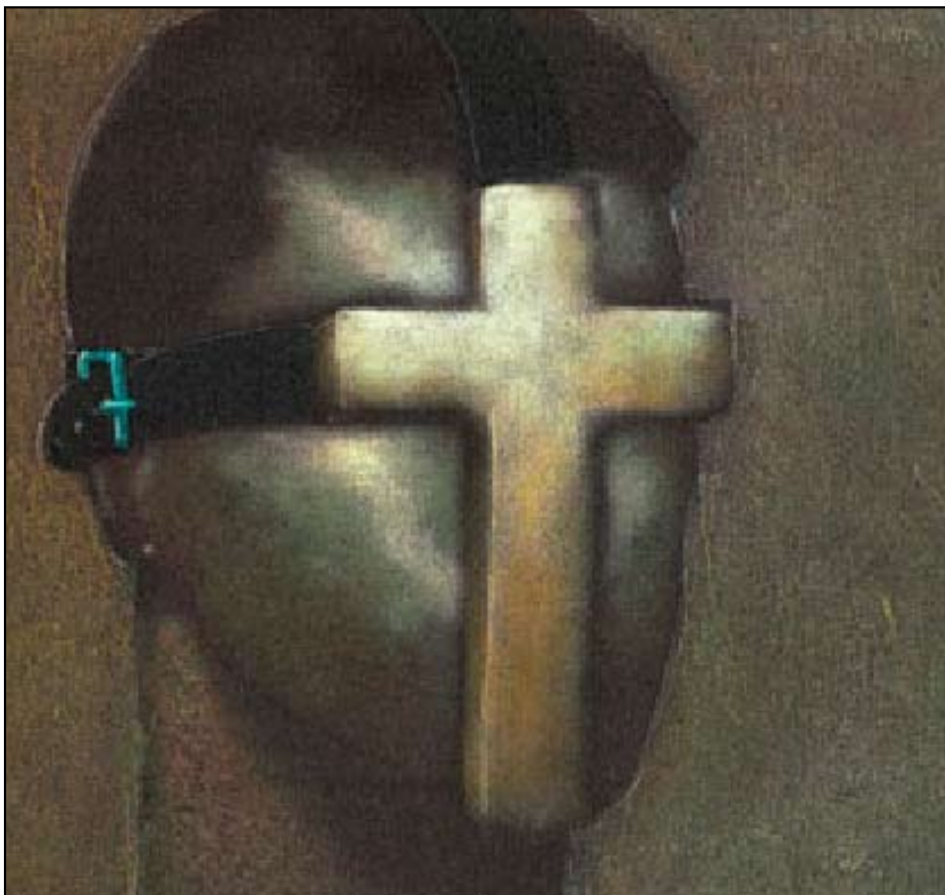
Les révélations américaines, le rappel du nombre de victimes d'abus sexuels en Irlande, ont conduit le pape à plusieurs déclarations de repentance et à publier une Lettre au peuple de Dieu. Après avoir agité le vain bouclier de la honte, il aborde la question du cléricisme aux origines des « abus sexuel, de pouvoir et de conscience ». Y-a-t-il dans ce texte les ressources pour engager des changements effectifs ? Pour une part sans doute, mais le nécessaire s'y révèle encore ici sensiblement différent du suffisant.

Dans ses récentes déclarations le pape n'a pas cessé de parler de honte et plus encore de sa honte. Faut-il rappeler que si honte il doit y avoir c'est bien celle de ceux qui ont commis les crimes naguère et aujourd'hui connus. Et aussi celle de ceux qui s'en sont rendus en quelque façon complices. Quelle est alors la fonction de la honte du pape ?

Outre une technique de communication elle nous paraît être un moyen d'échapper aux véritables questions. C'est en exhibant sa honte que le justiciable espère inciter les magistrats à moins s'intéresser aux motifs comme aux moyens de la commission de ses fautes. Pourtant c'est grâce à cet examen que d'éventuelles circonstances atténuantes et une appréciation des possibilités raisonnables d'amendement peuvent être prises en compte.

Tous honteux, pas de coupables

La honte du chef de l'Église apparaît ne pas être autant la sienne qu'il le dit. Dans sa *Lettre au peuple de Dieu* il invite chaque membre de l'Église – il doit y inclure les victimes ! – à la pénitence par le jeûne et à la prière. « Avec honte et repentir, en tant que communauté ecclésiale, nous



© DR

reconnaissons que nous n'avons pas su être là où nous le devons, que nous n'avons pas agi en temps voulu en reconnaissant l'ampleur et la gravité du dommage qui était infligé à tant de vies.»¹

Voici donc que le chef d'une institution parfaitement anti-démocratique – qui maintient la fiction de sa nature surnaturelle – découvre soudain que sa honte doit être partagée par tous. Cela aurait quelque valeur si, et seulement si, chaque membre de ce peuple avait eu connaissance des faits et les moyens de s'y opposer. Au contraire tout a toujours été fait pour maintenir l'ignorance et invalider plaintes et témoignages.

Le cléricisme

Dans sa lettre, le pape, malgré une phraséologie lénifiante et ruisselante de sentimentalisme, envisage en reprenant les mots de son problématique voyage au Chili – où il avait montré de façon

désastreuse que dire n'est pas faire – ce que doivent être désormais les transformations de l'Église. « Il est impossible d'imaginer une conversion de l'agir ecclésial sans la participation active de toutes les composantes du peuple de Dieu. Plus encore, chaque fois que nous avons tenté de supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites, nous avons construit des communautés, des projets, des choix théologiques, des spiritualités et des structures sans racine, sans mémoire, sans visage, sans corps et, en définitive, sans vie. » Il confirme son... anticléricalisme ! « Le cléricisme, favorisé par les prêtres eux-mêmes ou par les laïcs, engendre une scission dans le corps ecclésial qui encourage et aide à perpétuer beaucoup des maux que nous dénonçons aujourd'hui. Dire non aux abus, c'est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricisme. »

Donc, si nous comprenons bien, le troupeau doit veiller sur ses pasteurs, ne pas les

laisser abuser de leur statut et se défier de leur autoritarisme. Nous ne saurions retenir notre joie devant cette véritable révolution culturelle annoncée. Comment et par qui elle peut être mise en œuvre. De cela il ne dit mot.

Le motif, les moyens, l'occasion

Le pape frappe juste en exhortant à « vaincre l'appétit de domination et de possession, très souvent à l'origine de ces maux » que sont « tout type d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience ». Mais on se demande bien pourquoi il faut que le peuple de Dieu ait recours à « la pénitence et la prière » pour découvrir l'évidence que, d'ailleurs, il nomme. En somme, au moment où il faudrait passer aux actes pour que les choses changent, il prescrit les recettes du spécieux confinement dans la culpabilité et du quiet renoncement à l'action. C'est accessoirement qu'il évoque, comme un détail, l'obligation de donner corps aux intentions en « soutenant toutes les médiations judiciaires qui sont nécessaires ». Comme si les abus ne se réalisaient pas bien concrètement dans ce bas-monde. Toute action criminelle ne se réalise pas *in abstracto*, les abus sexuels n'échappent pas à la règle. Il y a des causes sur lesquelles on peut agir pour les combattre : ce sont le motif, les moyens et l'occasion. Commençons par appréhender ce qu'il y a de plus simple : l'occasion qui fait le larron. Le pape a raison de pointer un des aspects du cléricisme qui pousse certains parents à l'aveuglement. Cela peut aussi se trouver à l'école, dans le sport, etc., l'aspect religieux n'est pas spécifique. Confier à un seul individu, en position de pouvoir et sans contrôle – surtout s'il proclame son « amour de la jeunesse » – des mineurs est en soi une erreur. Mais que dire alors d'une institution qui délibérément réitère au long des ans les occasions, fournit en connaissance de cause des victimes à des prédateurs avérés ?

Les moyens, pour ce qui concerne les abus commis par des prêtres, tiennent plus spécifiquement, à une caractéristique du discours religieux : prendre barre sur les consciences au nom de la Vérité. Formés à la persuasion, maîtres en rhétorique, les religieux sont particulièrement aptes à donner le « sens » qui leur convient aux actes les plus étranges imposés à leurs victimes. Par exemple, les notions « d'amour » sans limite à l'image de l'amour divin ou d'obéissance inconditionnelle se

prêtent bien à ce genre d'emprise sur autrui. Le cas, enfin percé à jour, de Monseigneur Anatrella obtenant des privautés sexuelles pour « guérir » l'homosexualité de ses « patients » est typique de ce dévoiement personnel et des encouragements qui lui ont été longtemps dispensés par la hiérarchie ecclésiale. Quant à Maciel – pervers polymorphe impénitent – il fut indéfectiblement adulé et protégé par Jean-Paul II.

L'institution sait ne pas se montrer regardante si ça lui rapporte : une fausse science – qui se veut moderne – pour soutenir son homophobie, des vocations en masse quand elles se font rares.

Reste le motif. C'est une conséquence du discours ecclésial sur la sexualité. Consentie avec beaucoup de restrictions à la plèbe laïque, la sexualité demeure pour l'Église une souillure incompatible avec l'état de ceux qui sont les intermédiaires exclusifs entre le divin et le monde.

Elle ne réclame pas de ses ministres un renoncement raisonné (et pourquoi pas temporaire) à la sexualité mais exige une sorte de forclusion (une non inscription symbolique, un *ne-doit-pas-être*) – bien qu'elle ne parle plus guère que de cela ! – de la pulsion. Alors, comme le montrent les faits criminels, ce qui n'est pas symbolisé fait retour dans le réel sans contrôle. Notamment pour les sujets les plus enclins à trouver dans l'appareil de contrainte, de pouvoir et de carapace morale que l'Église s'offre à être, les remparts contre ce qui les effraie, venant du fond d'eux-mêmes. Mais qui veut l'ignorer encore et ne rien faire de sérieux pour y remédier, si ce n'est la puissance cléricale ?

L'arrière-garde meurt, mais ne se rend pas !

Le cléricisme ne tient que dans la nostalgie de l'abus de pouvoir (gouverner sans partage) et de conscience (se dire dépositaire de la vérité). La sécularisation des sociétés et l'émergence des démocraties ont rendu l'abus de pouvoir caduc et toute tentative d'y revenir insupportable.

Ne reste plus à l'institution ecclésiale que la possibilité de prendre barre sur la vie personnelle des fidèles et, si possible, de tout homme. Le « cléricisme » n'a pas aujourd'hui pour objet la foi, mais le pouvoir sur l'intimité des consciences. La sexualité

est évidemment un point sensible où il croit pouvoir encore aisément appliquer le fer de sa puissance. L'Église ne parle plus de ce qu'elle croit, mais de ce qu'elle craint. Le problème c'est que c'est en ses propres rangs – souvent les plus ostensiblement rigoureux sur la répression de la sexualité – qu'elle doit reconnaître ce qui l'effraie. □

1. <https://eglise.catholique.fr/vatican/messages-du-saint-pere/459286-lettre-pape-francois-peuple-de-dieu/>

PANORAMIQUES

Une promotion spéciale pour les réfugiés bacheliers à l'Institut d'Études politiques de Rennes : ils sont 23 à en bénéficier, avec de surcroît de cours de français intensifs donnés par des bénévoles d'une association. En France, une dizaine de grandes écoles ont également ouvert des parcours destinés aux réfugiés.

Centième anniversaire de l'assassinat du tsar Nicolas II et de la famille impériale : le 17 juillet dernier, le patriarche orthodoxe Kirill a pris la tête d'une procession nocturne de près de 100 000 personnes à Ekaterinbourg. Rappelons qu'en 2000, l'Église orthodoxe russe a canonisé la famille impériale et que la Cour suprême de Russie l'a réhabilitée en la jugeant victime de la répression bolchevique.

Le prince héritier Mohammed ben Salman a assigné à résidence sa mère pendant plus de deux ans : elle avait exprimé son opposition à ses ambitions qu'elle jugeait « prématurées ».

Les retraités français font « aujourd'hui partie d'une génération dorée » : a déclaré le député LREM Éric Alauzet, ajoutant : « S'ils ont travaillé toute leur vie, ça ne suffit pas comme argument au moment où il faut trouver de l'argent pour renflouer les caisses de l'État. »

Ouverture de la cause de béatification du jésuite Pedro Arrupe : celui qui fut Supérieur général de la Compagnie de Jésus et réorienta la Compagnie vers le service des pauvres avait été désavoué par Jean-Paul II. A la fin juillet dernier, le diocèse de Rome a ouvert le processus conduisant à sa béatification. □ **Martine Sevegrand.**